

CONDITIONS GENERALES DE PREPARATION & DE VENTE

1. -Champ d'application

Le vendeur est caractérisé comme étant la société « Art of Detailing » située 7 Chemin de Canteloup – 33750 – Cadarsac, immatriculée au registre du commerce de Libourne sous le N° 808350052 00011. Le client est caractérisé comme étant la société ou la personne acceptant les présentes conditions générales de préparation & de vente.

Toute demande ne devient définitive qu'après signature du devis par le client, réceptionné par « Art of Detailing » et après paiement de l'acompte. Toute demande implique l'adhésion sans réserve du client aux présentes conditions générales de préparation & de vente qui prévalent sur toute autre disposition, sauf dérogation formelle et expresse de notre part. Les présentes conditions générales de vente peuvent être modifiées à tout moment et sans préavis par « Art of Detailing ».

2. -Devis

Il sera établi, à la demande du client un devis des préparations à effectuer sur son véhicule. Le devis est une liste détaillée et chiffrée, sans démontage, des opérations à réaliser (avec démontage éventuel). Le devis est gratuit, valable pour une durée d'un mois. Aucune des prestations estimées nécessaires par le préparateur ne sera entreprise par lui sur simple demande si celle-ci n'a pas fait l'objet d'un devis signé par le client, lequel vaut acceptation des travaux à réaliser. Pour tout devis accepté, un acompte de 30% vous sera demandé, 50% pour les colorations et réparations des cuirs. En fonction de l'état du véhicule (si celui-ci est au-delà d'un état d'usure ou d'encrassement normal), un supplément peut vous être demandé lors du devis.

3. -Zone géographique & Prix

Les tarifs sont donnés en exemple pour une voiture de la classe correspondante dans un état d'usure normale, déplacement dans un rayon de 20 km et produits inclus (voir Annexe 1 Grille tarifaire). Pour les interventions dépassant cette zone géographique, des frais inhérents au déplacement pourront-être ajoutés au devis. Les prix sont exprimés en euros.

Le prix indiqué sur le devis est le prix définitif, exprimé toutes taxes comprises et incluant la TVA pour la France.

La composition des offres et leurs tarifs peuvent être modifiés sans préavis par « Art of Detailing ».

Dans le cas d'une modification de tarifs, c'est la tarification en date du devis qui fait valeur légale.

4. -Réception

Dans tous les cas de figure, la réception du véhicule est faite par Art of Detailing au moment de la remise des clés et de la prise en main de celui-ci par Art of Detailing.

A la réception du véhicule, il est établi une série de photos générales et de détails montrant l'état du véhicule confié avant l'intervention. Cette série de photos est la propriété de « Art of Detailing » et fait preuve en cas de litige.

5. -Consigne

Le préparateur n'est responsable que des accessoires et appareils fixés au véhicule d'origine, ainsi que du niveau de carburant noté à la réception de celui-ci. Tout objet et/ou effet personnel trouvé, retrouvé ou déplacé pour les besoins de la prestation sera remis à sa place initiale ou sur le siège passager AV.

Art of detailing décline toutes responsabilités pour la perte ou le vol d'objets dans les véhicules lors des prestations.

6. -Informations complémentaires

Pour toutes les prestations à domicile, il est impératif d'avoir accès à un point d'eau, ainsi qu'à l'électricité.

7. -Droits d'auteur & Propriété intellectuelle

En signant le devis, le propriétaire du véhicule accepte que des clichés de son véhicule soient pris au cours de la préparation esthétique. Ces clichés sont la propriété d'Art of Detailing et le client est informé que ces photos peuvent être publiées sur le site www.artofdetailing.fr dans un but démonstratif pour exposer le travail accompli. Les immatriculations seront cachées pour respecter la confidentialité et l'intimité des clients. Les clichés peuvent être remis au client pour son usage personnel à tout moment et sur simple demande formulée par mail. Les images seront remises au format informatique .JPEG. Aucune photo ne sera délivrée sur format papier ou sur CD ROM.

8. -Exécution de la prestation

« Art of Detailing » s'engage à contacter le client 24 heures avant le rendez-vous pour que celui-ci soit confirmé par le client.

Le client devra signaler à « Art of Detailing » toute annulation par mail ou par courrier 48h avant le jour de rendez-vous (cachet de la Poste faisant foi), dans le cas contraire, aucun remboursement ne pourra être demandé.

Si le client n'a pu être contacté de son fait (absences, messages téléphoniques restés sans réponse...), par « Art of Detailing », la prestation pourra être tout simplement annulée par « Art of Detailing ».

Lorsque le client n'aura pas honoré le rendez-vous fixé pour la séance :

- « Art of Detailing » glissera un avis de passage dans la boîte aux lettres du logement du client.
- « Art of Detailing » adressera un mail au client pour l'informer :
- qu'il n'était pas présent au rendez-vous fixé
- qu'Art of Detailing le recontactera dans les 24 heures pour fixer un nouveau rendez-vous
- qu'une majoration forfaitaire de 30 € TTC sera prélevée le jour du règlement de la prestation.

Si le client n'honore pas le second rendez-vous fixé :

- « Art of Detailing » glissera un avis de passage dans la boîte aux lettres du logement du client
- « Art of Detailing » adressera un mail au client pour l'informer :
- qu'il n'était pas présent au rendez-vous fixé
- que sa nouvelle absence entraîne l'annulation pure et simple de la commande
- qu'un remboursement de 50€ TTC lui sera réclamé en dédommagement des frais engendrés.

Lorsque le professionnel d'Art of Detailing n'aura pas honoré le rendez-vous fixé avec le client pour la séance, « Art of Detailing » s'engage à :

- reprendra contact avec lui sous 24 heures pour fixer un nouveau rendez-vous
- lui accorder une remise de 10% sur le montant de sa prestation
- lui adresser un mail précisant le jour et l'heure de la nouvelle séance

9. -Restitution du véhicule

Tous les travaux confiés au préparateur sont réputés réceptionnés du seul fait de la remise du véhicule à la disposition du client ou de son mandataire.

Un exemplaire de facture signé par Art of Detailing sera remis au client ou son mandataire et un exemplaire de facture signé par le client ou son mandataire sera conservé par Art of Detailing. Cette facture signée par le client fait preuve que le client est satisfait du résultat de la prestation et que le véhicule n'a en aucun cas été endommagé de par la prestation d'Art of Detailing. La qualité de l'intervention d'Art of Detailing ne saurait être remise en cause après signature de ce document.

La durée du résultat dans le temps suite à l'intervention est sous réserve que le client respecte bien les consignes d'entretien du véhicule données par l'expert Art of Detailing.

10. -Paiement

Un acompte de 30% est demandé au client à la signature du devis (50% pour les colorations et réparations des cuirs).

Pour les professionnels, le délai de règlement maximum est fixé au trentième jour suivant la date d'exécution de la prestation demandée. Pour les particuliers, le paiement sera contant.

Toute somme non payée à son échéance entraînera le règlement d'une somme forfaitaire de 40€ au titre d'une indemnité pour frais de recouvrement et de pénalités de retard sans mise en demeure préalable, plus un intérêt de retard égal à 3 fois le taux de l'intérêt légal. Le client réglera le restant dû le jour de la prestation par chèque ou espèces.

11. -Droits de rétractation des consommateurs

Conformément à l'article L121-21 du Code de la Consommation, le client dispose d'un délai de 14 jours francs pour exercer son droit de rétractation.

Le délai commencera à courir au jour de la passation du devis signé et sera prolongé lorsque le délai expire un dimanche ou un jour férié ou chômé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Le droit de rétractation devra être exercé par mail ou par courrier.

Lorsque le droit de rétractation du consommateur sera exercé, Art of Detailing s'engage à rembourser le consommateur de la totalité des sommes versées dans les 30 jours suivant l'exercice du droit de rétractation.

12. -Informatique & libertés

Les informations personnelles relatives à nos clients, collectées dans le cadre de nos traitements automatisés ou non, sont destinées uniquement à notre société, à des fins de gestion administrative et commerciale. Elles sont réservées à usage interne et ne font l'objet d'aucune cession à des tiers. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition concernant ces informations.

13. -Litiges

En cas de difficultés dans l'application du présent contrat, le client a la possibilité, avant toute action en justice, de rechercher une solution amiable. A défaut, les litiges sont de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Libourne, même en cas d'appel de garantie ou pluralité de défendeurs. Seule la loi française est applicable.

Annexe 1 : Grille Tarifaire

Prix TTC	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
Nettoyage intérieur simple (entretien)	55,00 €	65,00 €	75,00 €
Shampouinage des sièges	45,00 €	55,00 €	65,00 €
Shampouinage tapis, moquette	45,00 €	55,00 €	65,00 €
Traitement sellerie cuir	80,00 €	90,00 €	100,00 €
Nettoyage extérieur simple (entretien)	55,00 €	65,00 €	75,00 €
Formule SHINE Intérieur	190,00 €	225,00 €	260,00 €
Formule SHINE Extérieur	120,00 €	150,00 €	180,00 €
Formule PRESTIGE	300,00 €	360,00 €	410,00 €
Formule EXCELSIOR Carnauba	350,00 €	450,00 €	550,00 €
Formule EXCELSIOR Céramique	950,00 €	1 050,00 €	1 150,00 €
Formule ULTRA Carnauba	650,00 €	750,00 €	850,00 €
Formule ULTRA Céramique	1 250,00 €	1 350,00 €	1 450,00 €
Formule DIVINE Carnauba	800,00 €	1 000,00 €	1 200,00 €
Formule DIVINE Céramique	1 400,00 €	1 650,00 €	1 800,00 €